

Le 13 janvier 2012

Prix moyen: Le lait de décembre 2011 a rapporté **81,84\$/l** pour le lait contenant M.G. de 4.0275 kg l/hl, protéines de 3.3495 kg l/hl et LAS de 5.6797kg l/hl.

Date limite de la bourse des quotas
16 h mercredi, le 1 février 2012

Date limite de la bourse
des crédits

16 h mercredi,
le 19 janvier 2011

Prière de confirmer avec l'office que nous avons reçu votre mise.

Des jours incitatifs
non-cumulatif-automne 2012

Août 2012—2 jours

Septembre 2012 —2 jours

Octobre 2012 —3 jours

Novembre 2012 —2 jours

Augmentation des prix de soutien de la poudre de lait écrémé et du beurre-le 1er février 2012

Conseil d'administration

Reginald Perry 433-5243

Président, Sussex

Paul Gaunce 832-4756

Vice-président

Lisa Beaulieu 445-3032

Directrice itinérante

Richard Vanoord 463-2234

Fredericton

Gerald Daley 546-5969

Nord-est

Reint-Jan Dykstra 372-4685

Moncton

Fons De Jong 375-4049

Woodstock

Fred Waddy 372-8812

Directeur itinérant

Marcel Daigle 736-9262

Nord-ouest

Jours incitatifs – automne 2012

Le comité du quota P5 a tenu une réunion le 9 janvier 2012 pour examiner les tendances en matière de production dans le P5 et décider du niveau de jours incitatifs pour l'automne 2012. Le comité a été informé que les prévisions actuelles montrent que les producteurs du P5 expédieront suffisamment de lait pour remplir 100,2 % du quota du P5 pour les 12 mois se terminant en juillet 2012. Il a été recommandé d'accorder 9 jours incitatifs à l'automne, soit 2 en août, 2 en septembre, 3 en octobre et 2 en novembre, afin que les producteurs soient incités à maintenir les niveaux de production actuels tout au long de l'automne 2012. Cette recommandation a été distribuée aux cinq offices de commercialisation provinciaux le 10 janvier et adoptée par les cinq le 12 janvier.

Augmentation des prix de soutien de la poudre de lait écrémé et du beurre-le 1er février 2012

La Commission canadienne du lait (CCL) a annoncé le 2 décembre 2011, que les prix de soutien de la poudre de lait écrémé et du beurre augmenteront à compter du 1er février 2012. Le prix de soutien du beurre passera de 7,1922 \$ à 7,2810 \$ le kg et celui de la poudre de lait écrémé passera de 6,2721 \$ à 6,3673 \$ le kg. Les prix de soutien sont les prix auxquels la CCL achète et vend le beurre et la poudre de lait écrémé afin d'équilibrer les variations saisonnières de la demande sur le marché intérieur. Les offices provinciaux de mise en marché du lait utilisent aussi les prix de soutien comme référence lorsqu'ils établissent le prix du lait de transformation servant à la fabrication de produits tels que le yogourt, le fromage, le beurre et la poudre de lait écrémé.

Ces prix de soutien plus élevés pourraient se traduire, pour les producteurs laitiers, par une augmentation de revenus de 1,5 %, soit 1,14 \$ l'hectolitre pour le lait de transformation. Les prix reçus par les producteurs pour le lait et la crème de consommation sont déterminés par les autorités provinciales selon un processus indépendant de la présente annonce. L'augmentation globale aux producteurs dépendra des prix qu'établiront les autorités provinciales.

« Nos données montrent que les coûts reliés à la production du lait au Canada ont augmenté de 2,2 % durant les 12 derniers mois », indique le président de la CCL, Randy Williamson. « Les coûts des aliments du bétail ont augmenté de près de 10% alors que ceux du carburant ont subi une hausse de plus de 20%. Cette augmentation de 1,5 % des prix du soutien équivaut environ à la moitié du taux d'inflation actuel du prix des aliments » ajoute-t-il.

Le nouveau prix de soutien du beurre comprend une réduction de 2 cents l'hectolitre des frais de possession que la CCL collecte pour défrayer les frais d'entreposage des stocks normaux de beurre.

La marge que les transformateurs reçoivent pour la poudre de lait écrémé et le beurre qu'ils vendent à la CCL augmentera quant à elle de 12 cents l'hectolitre de façon à refléter l'augmentation des coûts de transformation. L'impact de cette hausse chez les détaillants dépendra de nombreux facteurs tels que les frais de fabrication, de transport, de distribution et d'emballage tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La Commission canadienne du lait, une société d'État créée en 1966, constitue un facilitateur clé au sein du secteur laitier canadien. Elle a pour mandat de permettre aux producteurs de lait efficaces d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement, tout en assurant aux consommateurs canadiens des approvisionnements suffisants de produits laitiers de qualité. Elle contribue à élaborer, mettre en oeuvre et administrer des politiques et des programmes qui répondent aux besoins des producteurs laitiers et des transformateurs.

Source : **Chantal Paul**, Service des communications, CCL Site Web : www.cdc-ccl.gc.ca

Les administrateurs prévoient rencontrer les députés fédéraux et les sénateurs du Nouveau-Brunswick le 31 janvier 2012

Les administrateurs des PLNB assisteront à la séance annuelle d'élaboration de politiques des PLC à Ottawa du 31 janvier au 3 février et, pendant leur séjour dans la capitale nationale, ils prévoient rencontrer les députés fédéraux et les sénateurs du Nouveau-Brunswick. Avec leurs collègues des autres provinces, les administrateurs examineront diverses questions et politiques qui touchent directement les exploitations laitières et l'industrie laitière.

Politique sur les SNG :

Les PLNB ont informé les autres offices de producteurs du P5 qu'ils acceptent les principes de la politique proposée sur les solides non gras du P5, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} août 2014. *a la suite*

Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
Bourse de quota pour Janvier, 2012

Price in Dollars	# of Sellers	Total Cum Sellers	Kgs Offered By Sellers	Total Cum. kgs	Difference Between Sellers/Buyers	Total Cum. kgs	Kgs Wanted By Buyers	# of Buyers	Total Cum Buyers
\$15,000.00	0	0	.0	.0	39.8	39.8	1.0	1	20
\$21,900.00	0	0	.0	.0	38.8	38.8	.2	1	19
\$22,000.00	1	1	1.0	1.0	37.6	38.6	.0	0	18
\$23,000.00	0	1	.0	1.0	37.6	38.6	.1	1	18
\$24,800.00	1	2	.5	1.5	37.0	38.5	.0	0	17
\$25,000.00	2	4	2.0	3.5	35.0	38.5	14.1	7	17
\$25,500.00	0	4	.0	3.5	20.9	24.4	2.0	1	10
\$26,000.00	0	4	.0	3.5	18.9	22.4	4.4	3	9
\$26,250.00	0	4	.0	3.5	14.5	18.0	5.0	1	6
\$26,500.00	0	4	.0	3.5	9.5	13.0	2.0	1	5
\$26,999.00	0	4	.0	3.5	7.5	11.0	1.0	1	4
\$27,000.00	0	4	.0	3.5	6.5	10.0	7.0	2	3
QESP \$27,255.00	0	4	.0	3.5	-5	3.0	3.0	1	1
\$28,000.00	1	5	2.0	5.5	-5.5	.0	.0	0	0
TOTALS	5		5.5				39.8	20	

QESP = Quota Exchange Selling Price

QESP = Le prix de vente de quota

3.0 of 3.5 kgs offered at or below the QESP were sold.

3.0 des 3.5 kilos offert au prix de vente ou au dessous ont été vendu.

Kgs vendable = 1.80, Kgs non vendable = 1.20

La prochaine bourse de quota fermera a 16:00 hr Mercredi le 1 Fevrier, 2012

Les résultats seront disponibles Lundi le 6 Fevrier, 2012

Tel. :(506) 432-4330 Fax: (506) 432-4333 Quota: (506) 432-4334

Mois	Jan	Dec	Nov	Oct	Sept	Aout	Moy. 6 mois
Prix du vente du quota	\$27,255	\$24,900	\$26,000	\$26,650	\$27,000	\$27,700	\$26,584
Kilo sur l'échange	3.0	10.0	19.1	6.1	16.1	11.0	10.9
Kilo par transfert	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0

Pool domestique du N.-B.

Marché domestique	Quota Disponible	Livraison de M.G.	Taux de remplissage	Matière grasse	Protéine	Lactose et A.S.	HL	Prime SNG Incitatif
Decembre 2011	460,573	452,294	98.20%	\$10.3652	\$9.0413	\$1.7291	\$81.84	\$16,385.46
Année laitière	2,232,726	2,168,758	97.13%	\$10.1130	\$8.8784	\$1.6778	\$79.26	\$76,353.20
Marché marginal								
Decembre 2011		513		\$0.0000	\$0.0000	\$0.0000	\$0.00	
Année laitière		1,372		\$0.0000	\$0.0000	\$0.0000	\$0.00	
Dédutions & Ratio SNG/MG	Transport	Promotion	Admin	Lab	Frais totales par HL	Ratio SNG sur MG	Ratio cible	
	par HL	par kilo de solides						
Decembre 2011	\$2.64	\$0.9999	\$0.0590	\$0.0016	\$4.74	Current Month	2.2419	2.2937
Année laitière	\$2.97	\$0.9999	\$0.0590	\$0.0016	\$5.05	Past 12 Mo's	2.2657	
Composants et qualité	Cell. somatiques	Boite de pétri	Après pasteur.	Matière grasse	Protéine	Lactose et A.S.	Solides totaux	Camion refusé
Decembre 2011	222,046	8,200	268	4.0275	3.3495	5.6797	13.0566	0
Année laitière	240,044	8,341	247	3.9822	3.3197	5.6684	12.9704	1

MMFRE

Prix des crédits décembre 2011 — 2,50\$ le kilo

Prière de confirmer avec l'office que nous avons reçu votre mise..

L'ÉNONCÉ DE MISSION

Représenter les intérêts des producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick dans leurs efforts pour exploiter des fermes laitières viables qui produisent du lait de qualité au sein d'un système de gestion de l'offre.

Les soumissions et les offres à la bourse de

quotas : Les demandes ou offres devront être remis avant **16h:00 du 1er jour ouvrables du mois** sur des formulaires fournis par l'Office. **Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une confirmation de fonds de votre établissement prêteur. Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés.** Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 \$, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

La bourse de crédits: Les demandes/offres devront être remis à l'Office avant **16h:00 le 4e jours ouvrables après le 15 du mois** sur des formulaires fournis par l'Office (*voir au dos de la bourse de crédits ci-joint*). Les résultats seront disponible le matin du 25. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. **Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enverrons par courriel ou télécopieur.**

Fonds de pénalités sur le lait:

Financement réactif: Un producteur peut obtenir jusqu'à 100 \$ une fois par année pour défrayer le coût de la visite d'un technicien en qualité du lait si il a été sujet à une amende. **Financement proactif:** Un producteur peut obtenir jusqu'à 500 \$ pour défrayer le coût de la visite d'un technicien en qualité du lait si il a été sujet d'une deuxième infraction ou plus mais avant une pénalité. Les producteurs doivent appliquer pour ces fonds en envoyant les factures payées pour le technicien au Producteurs Laitiers du N-B

Politique sur les quotas minimums révisée
L'Office cessera de ramasser le lait des producteur au moment où ils détiennent moins que un (1) kilo de quota vendable. L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

Assurance collective

Plan individuel : 103\$
Plan familiale : 290\$
Pour toute question concernant des réclamations ou l'inscription, prière de communiquer avec :
Emily Murphy, Alodium Financial, au 1-800-994-5155 ou 863-0580 ou emilymurfy@rogers.com

Problèmes de qualité du lait en fin de

semaine ou après les heures du bureau: Si un producteur a besoin de prendre des arrangements de rechange en raison de préoccupations reliées à la qualité, R&G Transport Ltd. sera dorénavant le premier contact **(432-9170)**. *Laissez un message si on ne répond pas immédiatement.* Le personnel de R&G informera le producteur de la politique des Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les coûts de transport supplémentaires.

Problèmes en dehors des heures ouvrables:

Téléphoner au 432-4330, et le service de réponse joindra la personne en devoir pour les PLNB.

Politique sur les SNG -a la suite:

À la lumière de cette décision, les PLNB ont décidé de graduellement ajuster leur propre politique sur les solides non gras à partir du 1^{er} août 2012. A cette date, tout producteur qui a une cible de SNG inférieure à 2,35 recevra une nouvelle cible de SNG de 2,35. Les producteurs dont la cible de SNG est supérieure à 2,35 conserveront leur cible jusqu'au 31 juillet 2014. Le 1^{er} août 2012, les PLNB adopteront aussi la pratique de mesurer le ratio de SNG du producteur pour le mois par rapport à la cible de SNG du producteur, plutôt que par rapport à la moyenne sur 12 mois comme à l'heure actuelle. Tous les autres aspects de la politique des PLNB sur les SNG seront maintenus jusqu'au 31 juillet 2014. Cela signifie que le ratio de SNG de 2,2937 continuera à être appliquée sur les achats de quota jusqu'au 31 juillet 2013, que la cible de SNG des producteurs ayant une cible supérieure à 2,35 sera révisée au 31 juillet 2012 et au 31 juillet 2013 et réduite de 20 % de la différence de leur écart avec leur cible de SNG dans les 12 mois précédents. Tous les revenus reliés aux SNG produits en plus de la cible de SNG du producteur continueront à être redistribués aux producteurs qui ont un ratio de SNG sous 2,20 ce mois-là jusqu'au 31 juillet 2014. Le 1^{er} août 2014, tous les producteurs du Nouveau-Brunswick, et du P5, devront respecter la cible de SNG commune de 2,35, ou peut-être une valeur différente telle qu'elle sera déterminée par le P5. Le 1^{er} août 2014, les revenus associés aux SNG produits en plus de la cible de SNG du producteur seront redistribués sur la matière grasse intra quota expédiée par tous les producteurs du P5 dont le ratio de SNG est inférieur à 2,35. L'affectation des revenus à la matière grasse, aux protéines et au lactose devrait se poursuivre de façon similaire à ce qui se passe actuellement au Nouveau-Brunswick.

Prime pour les SNG sous 2,20

En décembre 2011, 48 producteurs ont expédié des SNG dépassant leur cible pour une valeur de 16,382.60\$, somme qui a ensuite été redistribuée à 50 producteurs qui avaient obtenu un ratio de SNG moyen mobile sur 12 mois inférieur à 2,20 en tant que prime SNG à un taux de 0.1889\$/kg pour leurs expéditions de kilogrammes de matière grasse inter quota.

Réunion du comité des transports du P5 – 12 et 13 décembre 2011: Les cinq provinces se sont rencontrées pour discuter de préoccupations mutuelles et de solutions possibles pour la ramassage et la livraison du lait. Chaque province a présenté les défis qui se posent dans sa région afin de tenter de trouver des solutions utiles qui profiteront à toutes les provinces. Les réunions du genre se poursuivront, et nous continuerons à tenter d'offrir à toutes les provinces des tarifs de transport acceptables en mettant en commun nos ressources en matière d'information.

Transport au Nouveau-Brunswick : Des augmentations dans la production laitière dernièrement ont entraîné l'apport de quelques modifications mineures aux itinéraires afin d'accommoder ces hausses. Les modifications sont provisoires, et la situation fera l'objet d'un suivi au cours des deux prochains mois.

Un nouveau prix pour le développement durable des fermes laitières: Les PLC sont fiers d'ouvrir les nominations pour le nouveau prix de développement durable en production laitière qui reconnaît les mesures que les producteurs laitiers prennent à l'échelle du Canada pour produire du lait de façon responsable.

Le prix de développement durable en production laitière reconnaîtra les producteurs laitiers canadiens qui auront adopté des pratiques novatrice qui vont au delà des normes de l'industrie, pour gérer les ressources naturelles efficacement et prudemment, protéger et préserver l'environnement, conserver la nature et/ou utiliser l'énergie de façon efficace. Les pratiques doivent pouvoir être reproduites et encourager le développement durable sur les fermes laitières. Nous invitons les producteurs laitiers à présenter leur candidature ou celle d'autres producteurs laitiers à ce nouveau prix avant le 31 janvier 2012.

Pour lire les détails au sujet du prix, de la façon de présenter sa candidature ainsi que des règles, veuillez visiter <http://www.producteurslaitiers.ca/que-faisons-nous/programmes/environnement>.

Le Temple de renommé laitier du Nouveau-Brunswick: Le Temple de renommé laitier du Nouveau-Brunswick a été établi en 1984 pour rendre hommage à ceux qui ont contribué à l'amélioration de l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick. Ceux ou celles qui désirent avancer le nom d'un individu qui mériterait cette reconnaissance doivent fournir un sommaire des contributions que l'individu a fait pour améliorer l'industrie laitière au sein local, provincial, national ou international dans les domaines de la mise en marché, de l'organisation, en production, en génétique, recherche, politique, communication ou éducation. Nous vous invitons à **faire parvenir** vos nominations pour la sélection du représentant au Temple de renommé laitier pour 2012 à votre comité locale.

PETITES ANNONCES

Publicité: Les administrateurs ont accepté que des annonces soient distribuées avec le bulletin. Les producteurs actifs continueront à faire publier sans frais des annonces en texte. Les tarifs publicitaires seront les suivants : **400 \$ pour une pleine page, 225 \$ pour ½ page, 120 \$ pour ¼ page et 65 \$ pour 1/8 page.** *Notez: On doit recevoir les annonces avant le 8 du mois et elles seront publiées pour deux mois seulement à moins un avis contraire.*

À vendre: Génisses Jersey à vendre, non saillies, différents âges. Appeler Mark Anderson au 433-1423.

À vendre: Chargeur JD modèle 544B de 1975 avec 1,000 heures avec nouveau moteur et pneus à 50%. 2 chaînes, les livres et une pelle à neige de 11' demande 25,000\$ à négocier. Contactez moi au 506-685-7137.

Vous voulez prendre votre retraite? Une famille agricole du Nouveau-Brunswick voudrait acheter une ferme laitière de taille petite à moyenne. Nous préférons une exploitation clé en main. Veuillez envoyer un courriel à ocianbadmin@bellaliant.net ou laisser un message au 506-375-7697.

SERVICES

Spécialiste laitier: Brian MacDonald 444-4951/433-0509

IDCA: Étalonnage de réservoir Eric Hope-Rapp 357-8399

Quality Milk Management: Don Anderson 433-3188 / 4958; cell 432-5598 ou courriel udder1@nb.sympatico.ca

Consultant agréé AgExpert: configuration des comptes à la ferme et formation sur le logiciel. David Christie 466-4305

Parage des sabots: E. Duivenvoorden au 433-1864;

Parage des sabots: Peter Jones 372-5215;

Parage des sabots: Dwayne Black 328-1866

Services de relève, traite, garde de la ferme, nettoyage de la tuyauterie de l'étable et de la salle de traite, tonte de bétail: Veuillez communiquer Lynn Beckwith au 756-2337.

Épandage de fumier à forfait: 1-800-833-9899 ou 433-0867

Épandage de fumier à forfait: 756-3645 ou 756-2957

Récolte de fourrage et de maïs sur mesure: Ben Wohlge-muth au 391-5713

Maritime Lime & Wood Ash: Commandes/location d'épandeur de chaux et de cendre de bois: **433-0867**

Alliance Agricole du N.-B.: Plan environnementale pour fermes: Josée Albert ou John Russell au 452-8101 ou visitez www.fermenbfarm.ca.

Institut laitiers et des fourrages de l'atlantique: Téléphoner la ferme expérimentale pour tout vos besoin en recherche au 368-6241 ou courriel **Thermographe: Contactez l'office au 432-4330 ou josh.lamont@adfi.ca** ou www.adfiresearch.org

Thermographe: Veuillez téléphoner l'Office PLNB 432-4330.

Vaches de réforme: La **Co-op de Sussex** accepte les vaches de réforme quatre jours par semaine. Contactez Sarah— 432-1841 /Dave-432-1826 pour des renseignements et les prix.

Activités promotionnelles dans les Maritimes des PLC:

Veuillez présenter les demandes relative à la tournée des Maritimes et aux activités promotionnelles à : **Karen Aucoin**, gestionnaire de programmes, marketing; Producteurs laitiers du Canada; 173 avenue Mailhot; Moncton, N.-B., E1G 5B8. Tél:506-384-4899 Courriel:kaucoin.dfc@bellaliant.net

ÉVÈNEMENTS

Réunion du conseil des PLNB: le 23-24 janvier 2012

Assemblée Annuelle de la Section Néo-Brunswickoise Holstein

Organisée par le club de Moncton le mercredi 8 février 2012

Centre communautaire d'Elgin

Séance pour les membres à 10 h 30, assemblée à 11 h.

Visite du robot Lely à la ferme des VanGeest dans l'après-midi.

Financement agricole Canada

Optimisation des revenus dans le secteur du lait

Location: Fairway Inn – 216 rue Roachville, Sortie 193 autoroute 1 - Sussex

Frais d'inscription: gratuit

Date: 16 janvier 2012 **Heure:** De 10 h à 12 h

Langue dans laquelle l'évènement se déroulera: Anglais

Présentateur: Mario Leclerc

Soyez prêt à apprendre et à obtenir de précieux conseils dans le cadre de cette discussion interactive. Apprenez comment les petits changements peuvent se traduire par de gros profits pour votre exploitation laitière.

Pourquoi participer?

- Pour apprendre à connaître vos forces et vos faiblesses
- Pour accroître vos profits en augmentant vos revenus et en réduisant vos dépenses
- Pour obtenir des conseils sur la façon de tirer profit de tous les aspects de votre exploitation

Gestion pour un rendement élevé— Date: 18 janvier 2012

Location: Crowne Plaza – Lord Beaverbrook Hotel – 659 Rue Queen – Fredericton

Frais d'inscription: gratuit

Heure: De 9 h à 16 h 30 **Présentateur:** Terry Betker

Langue dans laquelle l'évènement se déroulera: Anglais
Dîner et documentation inclus.

•Optimisez vos compétences en gestion en misant sur les quatre piliers de la gestion: la production, la commercialisation, les ressources humaines et les finances.

•Apprenez à définir une approche efficace et équilibrée pour développer ou transférer votre entreprise et réaliser votre plein potentiel.

Pourquoi participer?: 1) Pour acquérir de nouvelles compétences et techniques qui vous permettront d'intégrer et d'équilibrer la production, la commercialisation, les ressources humaines et les finances à vos opérations 2) Pour faire croître vos compétences en gestion au même niveau que votre entreprise 3) Pour rencontrer d'autres producteurs et entrepreneurs avant-gardistes

Programme de leadership agricole de l'Atlantique – à la recherche de candidats pour la classe 8 :

Pour d'autres renseignements, veuillez consulter le site web à www.agleaders.ca ou communiquer avec la directrice générale du programme, Monique McTiernan, à aalp@rogers.com ou au **506-204-5976**.



Opportunité d'emploi avec les Producteurs laitiers du Canada

Avez-vous de l'expérience dans l'industrie laitière?
Êtes-vous un étudiant en élevage de bétail ou en agriculture?
Appréciez-vous travailler avec les enfants?
Êtes-vous intéressé à faire la promotion de produits provenant de l'industrie laitière canadienne à des consommateurs?
Voulez-vous voyager dans plusieurs événements plaisants durant l'été tout en acquérant une excellente expérience de travail?



LAUNCH! est présentement à la recherche d'ambassadeurs énergétiques pour former l'équipe du programme de l'expérience mobile des Producteurs laitiers du Canada: *de la Ferme à la Table* avec Moonical la vache synthétique et mécanique de grandeur nature qui voyage d'évènement en évènement pour aider les ambassadeurs à éduquer les familles sur l'expérience laitière et sur de la provenance du lait.

Pour poser sa candidature, svp contacter Ryan Ferguson à l'adresse suivante : rvanelizabeth.ferguson@launchthis.com



Mise à jour sur le programme Lait canadien de qualité

Calendrier de validation révisé

Comme 99 % des producteurs sont maintenant accrédités au programme LCQ, le conseil a récemment adopté une motion pour réviser le cycle de validation actuel de quatre ans, qui passera de 'validation complète, autodéclaration, autodéclaration, validation partielle' à validation complète, autodéclaration, validation complète, autodéclaration' afin de rendre le processus plus pratique, plus prévisible et plus cohérent.

Étant donné le nombre accru d'accréditations en 2010, on demandera à 68 producteurs de remplir une autodéclaration au cours de leur mois anniversaire en 2012 et en 2013, pour reprendre ensuite le calendrier de validation. Tous les producteurs seront avisés de leur calendrier et de leur type de validation dans les mois à venir.

Explication du processus de retrait de l'accréditation au PLCQ et moment de la suspension de quota

Voici un diagramme des étapes que nous prendrons si un producteur n'est pas conforme au programme LCQ dans l'avenir. Nous vous recommandons fortement de vous tenir à jour dans les contrôles mensuels et annuels exigés par le programme LCQ et qui doivent être validés durant votre validation complète/autodéclaration pour éviter de perdre votre accréditation.

Date du PLCQ	Validation complète (VC) / Autodéclaration (AD)
19 janvier	Anniversaire VC/AD (due à la date de l'accréditation +/- un mois, donc le 19 février)
19 février	Date limite AD/demandes de mesures correctives (DMC). AD/DMC non reçues ou non complètement remplies, non correctement remplies ou non vérifiées. Première prolongation facultative de 30 jours accordée.
19 mars	Date limite AD/DMC. AD/DMC non reçues ou non complètement remplies, non correctement remplies ou non vérifiées. Seconde prolongation facultative de 30 jours accordée avec AVERTISSEMENT que le processus de retrait débutera si AD/DMC non correctement remplies ni vérifiées à temps.
19 avril	Date limite AD/DMC. AD/DMC non reçues ou non complètement remplies, non correctement remplies ou non vérifiées. Avis d'avertissement de retrait envoyé par courrier recommandé pour demander que AD/DMC soient pleinement et correctement remplies et vérifiées dans les 30 jours.
19 mai	Date limite AD/DMC. AD/DMC non reçues ou non complètement remplies, non correctement remplies ou non vérifiées. Lettre relative au retrait envoyée par courrier recommandé pour indiquer que l'accréditation sera retirée si AD/DMC non pleinement et correctement remplies et non vérifiées dans les 14 jours.
2 juin	Date limite AD/DMC. AD/DMC non reçues ou non complètement remplies, non correctement remplies ou non vérifiées. Accréditation retirée et lettre envoyée pour indiquer le retrait de l'accréditation. Le producteur recevra également une suspension de quota de 1 % pour le mois de juin, suspension qui doublera chaque mois par la suite jusqu'à concurrence de 100 % ou jusqu'à ce que le producteur soit de nouveau accrédité au programme LCQ.

Pour toute question, veuillez communiquer avec Danielle Kennedy au Bureau au 506-432-4330 ou par courriel à : danielle@nbmilk.org.

Movember—Pour appuyer la recherche sur le cancer de la prostate



Larry MacGillivray, Saputo; Reginald Perry, président des PLNB; le premier ministre David Alward; Jack Christie, Coopérative Northumberland; Jim Walker, Dairytown Processing Ltd. Suite à la vente à enchère de la cravate du Premier Ministre David Alward les transformateurs et les producteurs laitiers du N.-B. ont fait un don de plus de 3000 \$ pour la recherche sur le cancer de la prostate.

Vous voulez prendre votre retraite?
Vous vous demandez comment investir votre capital?
Vous voulez savoir comment vous assurer un revenu?

7-10%* Plus Vrai

Une rente assurée est une stratégie efficace qui offre une solution de rechange à faible risque aux instruments de placement porteurs d'intérêt. Recevez un revenu garanti à vie avec des rendements avant impôt typiques équivalant à 7 à 10 %*, un capital assuré et une efficacité fiscale qui peuvent améliorer votre revenu de base durant la retraite et le montant que vos bénéficiaires recevront plus tard.

Si vous avez entre 60 et 85 ans, êtes en bonne santé et avez au moins 100 000 \$ en capital de placement non enregistré, vous devriez envisager la stratégie de la rente assurée.

« Téléphonnez dès aujourd'hui pour savoir comment une rente assurée peut travailler pour vous. »



Mark Webster, CFP
Wealth Advisor

Tel: 506-432-1982
Toll Free: 888-432-1985
mark_g_webster@scotiacleod.com

635 Main Street
Sussex, NB
E4E 7H5

- Générez un revenu de retraite garanti
- Minimisez vos impôts
- Laissez un héritage à vos proches

Scotiacleod
Financial Services Inc.

*pre-tax equivalent yields

All insurance products are sold through Scotiabank and Scotiabank Financial Services Inc., the insurance subsidiary of Scotia Capital Inc., a member of the Scotiabank Group. When discussing the insurance products, Scotiabank and Scotiabank Financial Services Inc. are acting as Licensed Insurance Brokers (License of Society Act) in Quebec representing Scotiabank and Scotiabank Financial Services Inc.

